

NATIONS UNIES
CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



Distr.
GENERALE
E/CN.4/429
18 avril 1950
FRANCAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME

Sixième session

Point 4 a)

PROJET DE PACTE INTERNATIONAL RELATIF AUX DROITS DE L'HOMME

Liban : Texte proposé pour un nouveau paragraphe à ajouter à l'article 16

"Les parents ou les tuteurs auront le droit de choisir en toute liberté
la religion dans laquelle seront élevés leurs enfants."
